



CALCUL DES OBJECTIFS DE RENDEMENT

Campagne :

Culture								
Parcelle(s) concernée(s) ⁽¹⁾								
Rendements réalisés (q/ha ou tMS/ha) ⁽²⁾								
Récolte N-1								
Année : <input type="text" value="2000"/>								
Récolte N-2								
Année : <input type="text"/>								
Récolte N-3								
Année : <input type="text"/>								
Récolte N-4								
Année : <input type="text"/>								
Récolte N-5								
Année : <input type="text"/>								
Récolte N-6								
Année : <input type="text"/>								
Objectif de rendement calculé ⁽³⁾								

⁽¹⁾ les objectifs de rendement peuvent être déterminés par groupe de parcelles pour tenir compte des différences de potentiel ou pour l'exploitation

⁽²⁾ les rendements à retenir sont ceux obtenus lors des 5 dernières campagnes

⁽³⁾ moyenne des rendements des 5 dernières campagne en excluant la valeur minimale et la valeur maximale. En cas d'année manquante ou non exploitable (rendement nul ou rendement inférieur à 20% du rendement régional), possibilité de remonter à la 6ème année. Si le nombre d'années disponibles est insuffisant, prendre la valeur par défaut de l'objectif de rendement, défini dans l'arrêté préfectoral du GREN Grand-Est